



2 Esplanade Charles de Gaulle  
33133 GALGON  
Tél : 05.57.55.04.10  
Fax : 05.57.74.33.30  
Courriel : mairie-de-galgon@wanadoo.fr

## LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2025

Le Conseil Municipal a été convoqué le 24 février 2025.  
L'affichage a été effectué le 24 février 2025.

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le vingt-huit du mois de février à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de GALGON, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie BAYARD, Maire.

**Présents** : M. Jean-Marie BAYARD, **Maire** ; M. Alain CHIAROTTO, Mme Nathalie LOCHON, M. Christian BIGOT, Mme Caroline LESCOUL, M. Pierre GIRAUD, **Adjoint** ; M. Pierre CHARRIOT, Mme Bernadette GONZALEZ-PASQUET, M. Jean-Max FOURNIER, M. Patrick CHAUMEIL, Mme Laurence DARIOL, Mme Murielle MAROY, M. Frédéric FOLGADO-PIRES, Mme Michèle DESSAGNE, M. Patrick GOUDIN, M. Gilles MACHIN, M. Serge BERGEON, M. Gilles RABEYROUX, **Conseillers municipaux**.

**Absents ayant donné procuration** :

Mme Annie GENET à Mme Michèle DESSAGNE,  
Mme Astrid BERSON à M. Serge BERGEON,  
Mme Geneviève NOUVEAU à Mme Bernadette GONZALEZ-PASQUET.

**Absent excusé** : M. Yannick LOGEAIS.

**Absent** : Mme Ghislaine PAMART

**Secrétaire de séance** : M. Patrick CHAUMEIL

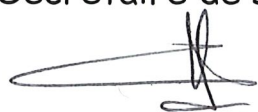
Etant donné que 23 membres sont en exercice, 18 membres sont présents et 21 membres votent, le quorum est atteint.

| Numéro des délibérations | Intitulé des délibérations  | Décision de l'Assemblée Délibérante   |
|--------------------------|---|---|
| 2025/01                  | MAPA pour travaux d'aménagement paysager du site naturel des Grands Pas - Choix de l'entreprise   | Adoptée à la majorité   |
| 2025/02                  | Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent  | Adoptée à l'unanimité   |
| 2025/03                  | Demande de subvention exceptionnelle pour intempéries à MAYOTTE   | Adoptée à l'unanimité   |
|                          | Autorisation donnée au Maire de signer le procès-verbal de mise à disposition dans le cadre de transfert de compétence "création, aménagement et entretien de la voirie" entre la commune de GALGON et la CDC du Fronsadais | Sujet reporté dans l'attente de plus d'informations de la CDC du Fronsadais |
| 2025/04                  | Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat Natura 2000 NINI   | Adoptée à l'unanimité (1 abstention M. BAYARD)                              |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 41.

Fait à GALGON, le 3 mars 2025.

Le Secrétaire de séance,



Patrick CHAUMEIL



Le Maire,



Jean-Marie BAYARD